Les actions de cette nouvelle Société furent émises à 100 francs. Elles furent souscrites en totalité, mais les versements furent encore insuffisants pour rendre viable la Société des Banques départementales.

La Société générale des minoteries fut adjointe aux précédentes et créée au capital de 5 millions.

Les actionnaires des Banques départementales furent désintéressés au moyen des titres des Minoteries françaises cotés 1,145 francs, grâce à un dividende fictif de 135 francs promis aux porteurs des titres par le conseil d'administration.

Le déficit augmentant toujours, la société des Pâtes alimentaires, greffée sur celle des Minoteries, fit son apparition et ne réussit pas plus que ses aînées à faire prospérer ce qu'on a appelé le groupe Brugerolles.

Les pertes, d'après l'expertise, s'élèvent à plus de 8 millions de francs.

Le président du conseil d'administration a été traduit en police correctionnelle pour infraction aux dispositions de la loi de 1867.

Trois administrateurs et deux employés ont été également cités.

M. Jean-Laurent Brugerolles, président de la Société des Banques départementales, directeur de l'*Epargne nationale*, des minoteries françaises et de la Société des pâtes alimentaires, est condamné, par défaut, à cinq ans de prison, 3.000 fr. d'amende et dix ans d'interdiction des droits civiques.

Le baron Thareau, administrateur, ancien préfet de l'empire, est condamné à six mois de prison et 500 fr. d'amende ; le baron de Kervéguen, à 500 fr. d'amende ; M. Boyer, autre administrateur, à 1.000 fr. d'amende. Les deux employés Cauvin et Macon sont acquittés.

Les excentricités du procès Guiteau

— Quelle drôle de maison ! disait le pauvre Gil-Pérès dans je ne sais plus dans quelle pièce de Labiche.

— Quel drôle de procès ! dirons-nous en parlant du procès Guiteau, qui menace de s'éterniser, pour peu que le tribunal continue à admettre les interruptions de l'accusé et à écouter les histoires plus ou moins grotesques que des témoins bizarres viennent raconter sur les ancêtres de l'assassin.

On connaît les faits les plus intéressants de cette cause fort peu intéressante ; mais ce que l'on connaît moins c'est la physionomie excentrique de ce singulier procès.

Jamais, je crois, l'excentricité américaine ne s'est donné plus libre carrière que durant les débats de cette triste affaire. Depuis le major chargé de la garde de l'assassin, jusqu'au juge chargé de la direction des débats, tout est extraordinaire dans cette affaire ; le plus raisonnable est encore Guiteau, que ses défenseurs voudraient cependant faire passer pour fou.

Qu'on se figure un homme accusé du plus grand des crimes, crime indéniable, et qui se permet en plein tribunal toutes libertés : insultant le président, l'interrompant grossièrement à chaque instant pendant les dépositions des témoins, rédigeant des articles à la barbe des juges et les remettant aux reporters, avides de les avoir ; parlant d'un air protecteur du président Arthur et, enfin, ayant chaque dimanche, dans sa prison, ses heures de réception, heures trop courtes pour le nombre de gens qui demandent à être reçus.

Faut-il mentionner les soins extraordinaires que l'on prend du misérable; on lui fait une cuisine spéciale et, chaque jour, pendant la suspension des débats, il fait un repas excellent préparé tout exprès pour lui. Quand on voit Guiteau devant la Cour, une fois ses menottes enlevées, entouré de ses papiers et de ses nombreux dossiers; causant à l'un et à l'autre, décachetant son courrier — car il reçoit un courrier quotidien —lisant les journaux et saluant les reporters, on le prendrait plutôt pour l'avocat que pour l'accusé. Beaucoup s'y sont trompés le premier jour.

Un incident qui donnera un légère idée de la bizarrerie de ce procès :

Pendant que son avocat, M. Scoville, qui est, comme on sait, son beau-frère, interrompt l'interrogatoire d'un témoin pour chercher des documents, Guiteau, se lève d'un air satisfait et dit :

— Je voudrais faire remarquer à l'auditoire qu'en ouvrant ce matin mon courrier, comprenant plus de vingt lettres, et toutes provenant de gens appartenant à la haute société, j'ai pu constater que l'opinion m'était plus favorable. Plusieurs dames du grand monde me *demandent un autographe*. Elles trouvent que je suis un grand homme, ce qui d'ailleurs m'est indifférent.

— Ladies et gentlemen, continue-t-il avec emphase, j'ai aussi reçu une lettre du docteur Spitzka (l'expert qui a été cité par la défense), me disant que, depuis son retour de Washington à New-York, il a reçu deux cents lettres, toutes, sauf deux, le félicitant de sa déposition. Le docteur Spitzka n'ayant pas voulu d'honoraires pour son expertise, ceci est une excellente leçon, je pense, pour ces bons garçons (des experts nommés par l'accusation), qui sont si largement rétribués par le gouvernement.

Ici le juge Cox interrompt l'accusé en lui disant qu'on n'avait pas le temps d'écouter sa correspondance.

A quoi Guiteau répond le plus tranquillement du monde :

— *All right, sir !*

Cependant on continue à vouloir le faire passer pour fou. Un sculpteur, M. Théodore Mills, qui est allé examiner l'accusé dimanche dernier dans sa prison, donne cette description de sa tête :

« Les mesures de la tête, dit-il, donnent vingt-trois pouces et demi de circonférence. » Il a téouvé que les facultés gauches de la tête paraissent normales et bien développées, tandis que celles du côté droit sont presque plates et maladives. Le devant de la tête est un peu plus court que le derrière, et, dans son ensemble, le sculpteur Mills trouve que c'est la tête la plus curieuse qu'il ait vue.

Voici quelques extraits du jugement que Guiteau a porté, lui-même, sur son procès et dont il a remis le manuscrit à un reporter.

Il commence par dire qu'il considère le juge Cox comme l'homme qu'il fallait pour cette affaire. Il est capable, consciencieux et attentif. « Je pense qu'il croit à mon idée d'inspiration, car c'est un homme sincèrement religieux, et il est disposé à rendre justice absolue à Dieu et à moi. Sans la pression exercée par la divinité, le président n'aurait jamais été supprimé. Cette pression a détruit mon libre arbitre.

» J'ai un jury exceptionnellement intelligent et je souhaite qu'il prononce le verdict sur ma cause.

» Les jurés écoutent avec le plus grand intérêt et indubitablement ils jugeront suivant les faits et la loi.

» La défense a été malheureuse ; elle est insuffisante. M. Scoville a fait aussi bien que possible, eu égard à son inexpérience en matière criminelle. Il appuie trop sur l'insanité héréditaire. Ce n'est point la forme de la tête, ni la direction de la langue, mais l'esprit qui prend possession d'un homme et qui fait qu'il est sain ou aliéné.

» Dans l'intérêt de la vérité et de la justice, j'ai été entraîné à beaucoup parler de moi-même. Je ne cherche pas à me mettre en évidence, et je ne parle que parce que la vérité l'exige. Je suis en Cour pour la vérité, pour la justice et pour obtenir réparation. Je n'ai de crainte ni dans ce monde, ni dans l'autre. La Divinité a toujours pris soin de moi, et je suis satisfait de la manière dont elle m'a traité depuis qu'elle m'a inspiré de tenter la suppression du président. Si j'avais été un tireur, c'en était fait de lui immédiatement ; mais il vaut beaucoup mieux, sous tous les rapports, que la Divinité ait permis qu'il partît lentement, comme il l'a fait, parce que cela a donné à la Divinité l'opportunité de manifester plus clairement son intention. Cela a aussi préparé le public au changement.

» Je suis grandement satisfait du général Arthur. Il a splendidement agi dans sa nouvelle position. Personne n'aurait fait mieux. C'est un homme d'un caractère élevé et il garde ses secrets. J'ai vu avec plaisir l'esprit conciliateur et la sagesse qu'il a montrés envers l'opposition. C'est exactement ce que je désirais qu'il fît, c'est-à-dire unir les factions du parti républicain, afin que la nation soit heureuse et prospère.

» *Signé* : Charles GUITEAU,
» Prison des Etats-Unis,
Washington, 20 décembre 1881. »

Ne voilà-t-il pas une bien grande lucidité d'esprit pour un homme à la veille de se voir condamner à mort.

En remettant son manuscrit au reporter, Guiteau lui a donné quelques détails sur son entrevue avec sa femme divorcée, car, chose inouïe, celle-ci est venue, accompagnée de son second mari et des deux enfants de ce dernier, le voir dans sa prison.

Elle ne croyait pas venir, mais étant en voiture, et passant devant la prison, elle et son mari eurent l'idée de lui rendre visite. Ils ne sont pas restés longtemps. Ellé a pleuré, et elle a dit qu'elle était affligée de voir Guiteau dans cette horrible position. Puis, après avoir embrassé les deux enfants, serré chaleureusement la main de son ex-épouse, ainsi que celle de M. Dunmore, son successeur, il prit congé d'eux et demanda du café.

P. S. — On ne pense pas que le procès finisse avant le 12 ou le 15 janvier. Il aura duré juste deux mois alors.

Choses & Autres

Une jeune fille de quinze ans. Mlle X.... lit des romans en cachette.

C'est ainsi que les jeunes Parisiennes se forment l'esprit et le cœur.

L'autre jour, sa mère entre dans sa chambre, et la fillette cache un livre avec précipitation.

— Que fisais-tu là ? interroge la mère.

— Mon *Histoire sainte*.

— Où en étais-tu ?

— Au moment où Faublas... entre dans le ventre de la baleine.

Dans un restaurant de nuit, un jeune gommeux, fortement ému, heurte une table et renverse une carafe sur les genoux d'un consommateur.

— Ne faites pas attention, murmure-t-il, je suis un peu *parti*.

— Moi, réplique l'inondé, je sais d'avis que vous ne l'êtes pas assez !

Dans le cercle de Guibollard, on parle d'un échange de balles qui a eu lieu, à trente-cinq pas, entre deux boursiers farouches...

— Trente-cinq pas !... C'est tout de même une jolie distance !... dit quelqu'un.

— Sans doute, interrompit Guibollard; mais, en pareille matière, comme un proverbe le constate, il n'y a que le premier pas qui coûte !...

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

Le nouveau préfet de la Seine

Paris, 5 janvier, soir.

M. Floquet est nommé préfet de la Seine.

MM. Challemel-Lacour et Rochefort

Paris, 7 janvier.

On assure que M. Challemel-Lacour assignera de nouveau M. Rochefort.

Le traité de commerce anglo-français

Paris, 5 janv., 2 h. 5, s.

La question des négociations relatives du traité de commerce anglo-français reste toujours pendante, ce qui confirme nos assertions et donne un formel démenti aux allégations officieuses. Une nouvelle conférence des délégués anglais, MM. Crowes et Bettman, a eu lieu hier, mais sir Charles Dilke n'assistait pas à l'entrevue avec M. Rouvier. Les journaux opportunistes se bornent à signaler la conférence, ce qui, rapproché du langage violent de la presse anglaise, et notamment du *Times*, cité plus loin, prouve qu'elle n'a en rien diminué la tension des rapports.

Londres, 5 janvier, 2 h. 10 s.

Les délégués de Manchester et de Birmingham, assistant aux négociations commerciales de Paris, ont envoyé à M. Dilke une lettre de félicitations pour l'attitude digne dont il a fait preuve en se retirant des négociations.

L'attitude de sir Charles Dilke

Londres, 5 janvier.

Sir Charles Dilke a reçu une lettre le félicitant de l'attitude digne qu'il avait prise en se retirant des négociations qui ont lieu à Paris pour le traité de commerce franco-anglais.

Cette lettre émane des délégués commerciaux de Manchester et d'Oldham qui assistent aux négociations.

Le traité de commeree franco-suisse

Paris, 5 janvier, soir.

Les négociations relatives au traité de commerce franco-suisse sont terminées.

Le traité sera signé très prochainement.

La question romaine

Paris, 5 janvier, soir.

On attache peu de confiance aux nouvelles d'après lesquelles le Pape, s'il quittait Rome, se rendrait à Fulda. Cette ville ne se trouve dans aucune des conditions qui pourraient convenir à un séjour, même momentané, du chef de l'Eglise.

Paris, 5 janvier, soir.

La *Gazette de Cologne* a reçu de Rome une dépêche annonçant que M. de Schloezer, un des négociateurs chargés d'amener avec le Saint-Siége l'apaisement du *Kulturkampf*, ne doit arriver à Rome que dans la seconde quinzaine du mois de janvier.

La *République Française* a reçu la dépêche suivante de Berlin, à la date du 5 janvier :

« La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie une note officieuse qui, sous forme dubitative, semble donner à entendre que des négociations concernant la position du pape ont lieu en ce moment à Rome. »

Création de nouveaux cardinaux

On annonce que le Pape est décidé à ne plus différer longtemps la création de nouveaux cardinaux. Il tiendrait même, en prévision des évènements qui peuvent surgir prochainement, à compléter, c'est-à-dire à parter à soixante-dix, le nombre des membres du Sacré Collége.

Le major Labordère

Paris, 5 janvier, soir.

Il paraît que le gouvernement, et en particulier M. Gambetta, s'attendent à ce que M. le major Labordère soit élu, dimanche prochain, sénateur. « On m'a dit de source sûre, rapporte le correspondant du *Journal de Genève*, que M. Gambetta croyait au succès électoral de M. Labordère. »

En core les nouveaux Ministères

On lit dans la *Correspondance Havas* :

« On sait que le gouvernement n'a demandé, au cours de la session dernière, des crédits pour assurer le traitement des nouveaux ministres et des fonctionnaires de leur département, que jusqu'au 31 décembre. L'exposé des motifs portait que pour le prochain exercice, les demandes de crédit seraient examinées par la commission du budget; mais, en supposant que le budget soit déposé dès le jour de la rentrée, il ne pourra, en tenant compte des délais d'impression, être distribué avant le 1er février. La commission ne pourra donc être nommée que vers le 10. Ce ne sera donc pas elle qui examinera les nouvelles demandes de crédits pour les ministères récemment visés, mais l'ancienne commission.

» Quand ces crédits viendront en discussion, on ne pourra plus discuter l'existence de ces ministères, qui a été admise en principe. Mais il surgira probablement un débat qui portera sur les nominations qui ont été faites dans la Guerre, dans la Diplomatie et les autres services publics. »

Nominations au Conseil d'Etat

Sont nommés maîtres des requêtes du Conseil d'Etat :

« MM. Bailly, avocat, en remplacement de M. Alicot, député, nommé maître des requêtes honoraire; Lyon, auditeur de 1re classe au Conseil d'Etat, en remplacement de M. Rèze, démissionnaire ; Grévy, avocat, docteur en droit, en remplacement de M. Chabrol, nommé conseiller d'Etat ; Brossart, avocat, en remplacement de M. Desière, nommé conseiller d'Etat. »

Le conseil général d'architecture

Sur la proposition du ministre des Arts :

Il est institué auprès du ministre des Arts un Conseil qui prendra le titre du conseil général d'architecture.

Inquisition militaire

Paris, 5 janvier, s.

Le ministre de la guerre a fait demander aux généraux commandant les corps d'armée des notes sur tout le corps d'officiers, de manière à connaître les politiciens qui font de la propagande dans les rangs de l'armée.

La circulaire est signée par le général de Miribel.

Le général Saussier

Paris, 7 janvier.

Dans une conversation, le général Saussier a déclaré que la situation de l'Algérie et de la Tunisie était satisfaisante.

Les insurgés sont réduits en bandes isolées de pillards.

Affaires de Tunisie

Gabès, 28 décembre.

A peine la colonne du général Logerot avait-elle pris la direction de Sfax que les Ourghamma et les Ouderna se sont de nouveau révoltés. Une colonne a été organisée à la hâte pour pénétrer dans les districts insurgés jusqu'aux frontières des deux Régences. Elle est forte de 2,000 hommes d'infanterie, une batterie d'artillerie et deux escadrons de cavalerie.

On mande de Constantinople au *Times* :

« D'après les informations venant de Paris, le gouvernement français aurait l'intention d'accorder à la Régence de Tunis une grande somme d'indépendance.

» Cette nouvelle cause une vive inquiétude à Yildiz-Kiosk, où l'on craint qu'une telle politique ne détache complètement les tribus tunisiennes de la Turquie et ne détruise l'influence que le sultan s'était acquise parmi elles depuis l'occupation française. »

D'autre part, on annonce de Tripoli aux journaux anglais qu'un bataillon turc est allé camper à la frontière tunisienne. Le major Ali-Cherif et 40 des défenseurs de Sfax sont partis de Tripoli pour Constantinople.

Nouvelles d'Algérie

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante :

« Alger, 4 janvier.

» 19e corps à guerre

» La colonne Belin qui, dans le grand mouvement d'offensive, effectué cet automne dernier par l'armée d'Afrique, avait été chargée d'aller jusque dans le plus extrême sud, à El-Goléah, raffermir notre influence et rétablir notre autorité, est en voie de retour, après avoir heureusement accompli sa mission.

» Elle a dû arriver à Metlili hier, 3 janvier. L'état sanitaire des hommes était bon. Le convoi avait beaucoup souffert.

La division d'Oran ne signale rien de nouveau.

Affaires ecclésiastiques en Allemagne

Berlin, 5 janvier, midi.

Il se confirme de nouveau que le projet de loi ecclésiastique en préparation pour le Landtag prussien propose une extension des pouvoirs discrétionnaires et non une révision fondamentale des lois de mai.

La *Germania* proteste contre cette manière d'améliorer la situation de l'Eglise, dont la *Correspondance provinciale* faisait encore hier encore un si grand mérite au gouvernement.

Convocation du Landtag prussien

Berlin, 5 janvier.

Le *Journal officiel* publie une ordonnance impériale convoquant le Landtag prussien pour le 14 janvier.

Envoi d'officiers prussiens en Turquie

Berlin, 5 janvier, soir.

Il est décidé qu'un certain nombre d'officiers prussiens, choisis principalement dans l'arme de l'artillerie et du génie, vont se rendre en Turquie.

C'est un des résultats obtenus par la mission turque à Berlin.

En Russie

Vienne, 5 janvier, midi.

D'après les nouvelles officielles de Saint-Pétersbourg, la cour russe passera les fêtes de Noël à Gatchina, où auront lieu les réceptions du nouvel an.

Le couronnement est fixé au 1er mai.

La réforme électorale en Italie

Rome, 5 janv. 4 h. 10 m. s.

La commission de la Chambre des députés, chargée d'étudier le projet de réforme électorale, a accepté les modifications proposées par le Sénat. La Chambre, dès la rentrée, discutera le projet dont l'acceptation est considérée comme certaine.

La question égyptienne

Le Caire, 5 janvier, 3 h. soir.

La Chambre des délégués s'occupe en ce moment d'élaborer le reglement de la Chambre.

On propose l'établissement du principe des responsabilités ministérielles vis-à-vis de la Chambre, excepté en ce qui concerne les obligations internationales.

Le chérif a prononcé un discours dans lequel il insiste sur la nécessité d'observer les obligations contractées envers les différents cabinets; ce discours a été couvert d'applaudissements.

Vienne, 5 janvier, 3 h. 10

Voici, d'après les cercles les mieux informés, quelles sont les vues du cabinet de Vienne sur la question égyptienne ; une intervention quelconque dans les affaires d'Egypte, si elle devenait indispensable, ne pourrait avoir lieu que par un concert européen ; elle serait collective. Ce point de vue a toujours été maintenu par toutes les puissances ; toute intervention isolée est par conséquent exclue d'avance, et ni l'Autriche ni les autres puissances ne se désisteront de leurs droits.

Le choléra en Arabie

Paris, 5 janv. 11 h. 10 soir.

Le choléra a disparu de Médine et Djeddah et a diminué à la Mecque.

Petites nouvelles

Paris, 5 janvier, soir.

Les commandants de corps d'armée qui se trouvent réunis en ce moment à Paris, viennent d'être invités à un grand dîner militaire à l'Elysée, par le président de la République.

Paris, 5 janvier, soir.

Le président de la République a adressé une lettre à la veuve du préfet de la Seine, pour lui présenter ses compliments de condoléance.

M. Gambetta et M. Waldeck-Rousseau ont également écrit à Mme Hérold.

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer d'intérêt local d'Etival à Senones, avec raccordement sur le canal de Dombasle à Saint-Dié. — Décret portant nominations de maîtres des requêtes au Conseil d'Etat. — Décret nommant le préfet de la Seine. — Décret portant nominations à deux emplois de sous-lieutenant au titre indigène, dans le corps de tirailleurs sénégalais. — Décret instituant un comité de patronage auprès de chaque école primaire supérieure publique. — Arrêté portant règlement et fixant les attributions des comités de patronage. — Décret portant création de bourses dans les établissements publics d'enseignement primaire supérieur de garçons et de filles. — Arrêté concernant les examens d'aptitude aux bourses de l'Etat et le régime des boursiers dans les écoles primaires supérieures. — Arrêté fixant la date du concours pour l'obtention des bourses nationales d'enseignement primaire supérieur.

Décret portant modification au décret du 5 juin 1881 sur les qualifications à accorder aux maîtres adjoints et maîtresses adjointes dans les écoles normales primaires. — Décret portant autorisation, aux aspirantes pourvues du brevet élémentaire, de se présenter aux examens du brevet supérieur de l'année 1882. — Décret instituant auprès du ministre des arts un conseil général d'architecture, et fixant la composition et les attributions dudit conseil. — Décision portant nomination du commandant de l'aviso l'*Alecton*. — Décision créant des recettes simples de 4e classe des postes. — Décision autorisant l'ouverture des bureaux télégraphiques municipaux.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Circulaire du ministre de l'instruction publique et des cultes aux préfets sur la présence illégale d'auxiliaires non autorisés dans les écoles publiques congréganistes. — Télégramme adressé d'Algérie au ministre de la guerre.

DERNIÈRE HEURE

(Service télégraphique particulier)

La violation des sépultures de Napoléon III et du prince Louis

Londres, 6 janvier, 12 h. 55 soir

Les journaux parlent d'une tentative qui aurait été faite hier, à Chislehurst, pour enlever les dépouilles mortelles de Napoléon III et du prince impérial. Toutefois cette nouvelle mérite confirmation.

Londres, 4 heures, 16, s.

On dément le bruit de l'enlèvement, à Chislehurst, des dépouilles mortelles de Napoléon III et du prince Louis.

Toutefois, on aurait reçu à Chislehurst une dépêche de Paris recommandant une grande vigilance; car il paraît qu'une tentative d'enlèvement a été faite.

Le traité de commerce franco-anglais

Londres, 6 janvier soir.

D'après des informations reçues par la Chambre de commerce de Bradford, relativement au traité de commerce franco-anglais, les propositions de la France tendraient à doubler les droits sur la plupart des marchandises venant du district de Bradford. Devant cette soi-disant attitude de la France, les commissaires anglais ne pouvaient pas poursuivre les négociations.

On croit qu'après le 8 février, les marchandises de Bradford seront soumises au tarif général.

La Question Romaine

Berlin, 6 janvier, soir.

La *Gazette nationale* annonce que Mgr Jacobini a fait demander aux Puissances catholiques si, au cas où le Pape quitterait Rome, les diplomates, accrédités près de lui, le suivraient, et si les Puissances consentiraient à garantir l'inviolabilité du Vatican après le départ du Souverain-Pontife.

Les Puissances ont répondu affirmativement sur la première question et ont fait des réserves sur la seconde.

La 18e Série du **DICTIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS INDUSTRIELS** de E.-O. LAMI, publié à la *Librairie*, 7, passage Saulnier, arrive au moment où l'attention du public se porte sur les ouvrages les plus remarquables. Les articles que cette Série contient : *Carlouches, Caserne, Cathédrale*, une biographie de *Cellini*, par Paul Mantz, et une partie de l'histoire de la *Céramique*, sont des études savamment traitées et élégamment écrites. Un beau texte et un nombre considérable de superbes gravures sur bois donnent à cet ouvrage utile et rempli d'intérêt une place nécessaire dans toutes les bibliothèques.

Bulletin du Commerce

Télégrammes de MM. Reinemund et Van der Velde du Hâvre, communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Hâvre, 6 janvier.

Cours de clôture de New-York du 5 Janvier.

janv. fév. mars avril mai juin juill. août
11,79 11,99 12,23 12,42 12,57 12,70 12,82 12,92.

Ventes du jour : 191,000 balles. — Marché soutenu.

Recettes du jour : 23,000 bal. contre 17,000 en 1881.

Total de la semaine : 115,000 balles contre 85,000 en 1881.

Saindoux

Hâvre, 6 janvier.

Cours de clôture de New-York du 5 Janvier.

janv. fév. mars avril mai juin juill.
11,25 11,375 11,50 11,60 11,675 11,70

Roubaix, le 6 janvier.

Cotons

Le Havre, 5 janvier.

Cotons (clôture) calmes, prix sans changement. Ventes de la journée 1000 balles. On cote très ordinaire Louisiane disp. 82 les 50 kil.

Liverpool, 5 janvier.

Cotons (clôture du marché). — Vente de la journée 10,000 bal. dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 9,000 pour la consommation. Marché calme pour les Surats, soutenu pour les Américains.

Importations du jour 16,000.

Produits divers

Anvers, 5 janvier.

Froments peu d'affaires, les qualités moyennes sans changement; les belles sortes sont fermes.

Seigles faibles.

Pétrole tendance calme.

Disp. 17 3/4; court. 17 3/4; février 18 1/4; mars 18 3/8, avril 18 1/2.

Sucre tendance hausse.

Disp. 55,50.

Janv.-février 56,80.

Cafés faibles. On a vendu 311 sacs Santos à 28 1/4 cents le 1/2 kil. acq.

Londres, 5 janvier.

Temps pluvieux.

Cargaisons flottantes.

Fréments roux affaires plus calmes mais prix fermes.

Cargaisons arrivées 2, à vendre 11.

Londres, 5 janvier.

Sucres bruts des Indes occidentales fermes On cote 20/6.

Sucres de betterave marché plus ferme, prix bien tenus. On cote allemand 22 1/8.

Sucres raffinés affaires actives aux pleins prix précédents.

Sucres cristalisés fermes aux cours précédents.

Sucres en pains soutenus.

Marseille, 5 janvier.

Les dernières avis des Dardanelles signalent le passage de 7 nav. et de 4 st. chargés de froments à dest. de : 3 pour Marseille; 2 pour l'Angleterre; 1 pour l'Adriatique, 1 pour la Belgique; 2 nav. et 1 st. pour Malte.

Il est en outre passé 4 nav. dont 3 chargés de maïs pour l'Adriatique et 1 chargé d'orge pour le Havre.

Marseille, 4 janvier.

Blés. Marché calme, prix sans changement, Ventes de la journée 10,000 qtx. disponibles. Imp. 28,231 qtx.

Tendre Red Winter n° 2 supérieur 32,75, Tendre Sandomirka 28,75 les 100 kil.

Graines oléagineuses calmes. Ventes 11,000 qtx. Sésames Coramandel à 33,75, d° Puce à 37; Lins Anatolie bizarrés à 28,50 et Arachides Boulam arrivée fin février à 25 les 100 kilos.

Le Havre, 5 janvier.

Cafés en baisse. On a vendu 1410 sacs dont 140 Cap à 55, 100 Santo Domingo à 56, 176 Santos non lavés à 53 et 1000 d° d° à livrer à 50 les 50 k. ent.

Saindoux fermes. On cote Wilcox sur janvier à 73,25, sur février à 72 et sur février-mars à 72 les 50 kil.

Cacaos calmes. On a vendu 150 sacs Haïti à livrer à 50 les 50 kil. ent.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

Mercredi 4 janvier

LINS DE PAYS. — Un assez bon courant d'affaires, prix maintenus.

LINS DE RUSSIE. — Un peu plus d'affaires en livrable, en disponible les transactions ont été très limitées, prix sans changement. En Russie, l'absence de neige et la persistance des pluies rendent les chemins impraticables ; les apports sur les marchés sont très peu importants. Change de Saint-Pétersbourg sur Paris à 3 mois 264.

ETOUPES DE PRINAGE. — Il continue à y avoir une certaine activité, malgré l'époque de l'année où nous nous trouvons. Prix sans variation.

FILS DE LIN. — Pas de changement à signaler cette semaine.

FILS DE JUTE. — Affaires calmes, les prix n'ont pas sensiblement changé, mais la tendance est plutôt en faveur des acheteurs.

TOILES. — Les transactions ont été, comme toujours, pendant cette première semaine de l'année, assez peu actives.

MARCHES BELGES

Très bien approvisionnés, demande active, prix sans changement.

Marché d'Armentières du 2 Janvier 1882.

			PRIX MOYEN F. C.
Froment	5 hectolitres		de »»,»» à 23,»»
Haricots	40	»	de »»,»» à 26,50
Fèves		»	de »»,»» à »»,»»
Féverolles		»	de »»,»» à »»,»»
Pois	8	»	de »»,»» à 22,»»
Avoines		»	de »»,»» à »»,»»
Seigle		»	de »»,»» à »»,»»
Orge		»	de »»,»» à »»,»»
Pommes de terre		6,000 kil.	à 8,50 les 100 k.
Œufs		9,000 »	à 12,»» le cent.
Beurre		3,000 »	à 4,»» le kilog.
Beurre	1re qualité		4,10 le kilog.
»	2me »		4,»» »
»	3me »		3,90 »

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 6 janvier 1882

HUILE DE COLZA (100 k., fut com., esc. 1 0/0			
Courant	76 50	à	.. ..
Février	76 75	à	.. ..
4 de mars	76 25	à	.. ..
Quatre de mai	74 50	à	.. ..
HUILE DE LIN			
Courant	64 75	à	.. ..
Février	65 ..	à	.. ..
4 de mars	66 ..	à	.. ..
Quatre de mai	66 50	à	.. ..
SPIRITUEUX (1re qual., l'h. 80°, fût c., esc. 10 k.)			
Courant	61 75	à	.. ..
Février	62 ..	à	.. ..
Quatre premiers	63 ..	à	.. ..
4 de mai	64 .	à	.. ..
SUCRES 88° SACCHARIMETRIQUES (100 /0			
Nos 10/13 courant	57 50	à	57 75
SUCRES N° 3 BLANCS			
Courant	66 .	à	.. ..
Février	66 50	à	.. ..
Mars avril	. ..	à	.. ..
Quatre de mai	68 75	à	.. .
SUCRES RAFFINÉS			
Disponible	111 ..	à	112 50
FARINES 9 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2.			
Courant	66 60	à	.. .
Février	67 ..	à	.. ..
4 de mars	67 10	à	.. .
4 de mai	66 50	à	.. .
MARQUE CORBEIL (159 k.)	68 ..	à	.. .
BLÉS (77/75 k., sans escompte comptant.			
Courant	32 40	à	.. .
Février	32 30	à	.. ..
4 de mars	31 90	à	.. .
Quatre de mai	31 50	à	.. .
SEIGLES (70/72 k., sans escompte, au com.			
Courant	21 75	à	..
Février	21 75	à	.. ..
4 de mars	21 75	à	.. ..
Quatre de mai	21 50	à	.. ..

MARCHE AUX HUILES DE LILLE

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil
Colza	79 .. à ..	21 .. à 24 50	17 25 à 18 50
— ép. p. g.	85	.. .. ..	.. ..
Œill. b. goût	.. .. ..	30 .. 33 ..	16 ..
— rousse	.. .. ..	.. .. ..	.. ..
Caméline	81	18 . 20 ..	16 ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 .	14 . 15
Lin du pays	61 50 ..	23 .. 25 ..	26 . 26
Lin étrang	60	22 .. 24 .	22 .. 24 50

Cours du 6 janvier

Huile de colza	..	.. à .
Huile épurée pour quinquet	..	.. ..
Lin du pays	..	.. ..
Lin étranger	59	.. ..
Caméline	..	.. ..
Chanvre	..	.. ..

COURS DES SUCRES ET SIROPS DE LILLE

du 6 janvier 1882

SUCRES	Cours of'ce	Cours comm.	Offert	Demande
Sucre ind. 88 degrés	56 75	.. ..	.. ..	.. ..
— — 88 à 90	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 1k. net	116 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
88° betteraves disponible	58 50	59 ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — disponibles	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	58 50	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'avril	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 dernières	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

LILLE. — DENRÉES ALIMENTAIRES.

4 janvier 1882

PRIX DE VENTE AU KILOG. (droit d'octroi compris):

Des Viandes à la Cheville aux Halles-Centrales :

Bœuf	1.60	1.25	0.90
Vache	1.50	1.15	0 90
Taureau	1.50	1.25	0...
Veau	1.90	1.70	1.50
Mouton	»,»»	»,»»	»,»»
Porc	»,»»	»,»»	»,»»

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN :

1re qualité	Pain de fleur	0.45	le kilog
2e —	Pain blanc	0.42	—
3e —	Pain de ménage	0 35	—

MARCHE AUX FOURRAGES DE LILLE

du 29 décembre 1881 au 4 janvier 1882

Paille	1500 kil.	1re qual.,	65 fr.,	2e qual., 60
Foin	—	—	70	— 65
Lentilles	—	—	90	— 85
Sainfoin	—	—	70	— 65
Luzerne	—	—	70	— 65
Trèfle	—	—	75	— 70
Hyvernage	—	—	75	— 70

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 4 janvier 1882

Quant. 669 sacs de 1 hect. (prix moyen)	24 12
Id. 59 sacs id. id	21 67
Prix extrêmes du blé blanc	21 à 26
Id. du blé macaux	19 à 22 50
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.	43 ..

Les dix marchés réunis :

Lille Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul Bergue, Bourbourg, Hazebrouck Orchies Arras).

Blé blanc	23 84
Blé macaux	21 62

HALLES CENTRALES DE LILLE

Cours du 29 décembre 1881 au 4 janvier

Beurre.

D'Albert	3 50 ..
De la Somme	.. ..
De Flandre	.. ..
De la Creuze	.. ..
Vente à l'amiable sur le marché	.. ..

Fromage.

Brie	7 70 10 50
Gruyère	.. ..
Camembert la douzaine	.. ..

Fruits.

Pommes	0 16 0 20
Poires	.. ..

MARCHÉ DE BÉTHUNE du 4 janvier

Froment	22 . à 25 ..	Avoine 3e q.	6 . à .. ..
Blé mêlé	17 .. 22 .	Colza	23 .. 25 .
Seigle	.. .. ..	Œillettes	31 . 33 .
Orge	.. .. ..	Lin	22 .. 26 ..
Escourg.	13 50 15 25	Cameline	14 .. 18 .
Avoine	10	Fèves	14 .. 17 ..
» 2e q.	8	H ricots	21 .. 31 .

MARCHÉ D'HAZEBROUCK du 4 Janvier

Blé vendu de	22 50 à 24 50
Blé de semence de	.. à .. ..
Beurre en blocs (les 2 kil.) de	7 20 à 8 20
Beurre en pièces (le 1/2 kil.) de	1 80 à 1 90
Œufs (les 26) vendus	3 .. à 3 40